

Swiss Breed Classic (SBC)

Cahier des charges pour l'organisateur



1. Conditions préliminaires

Le syndicat organisateur / la société organisatrice doit être membre de la Fédération d'Élevage du Cheval de Sport CH et disposer des infrastructures équestres utilisables par tous temps (y compris places de parc) pour permettre un déroulement adéquat.

2. Candidature

La candidature pour l'organisation de la SBC est à adresser au secrétariat de la FECH. Le comité de la FECH décide de l'attribution de l'organisation en tenant compte de la date de la candidature, de la qualité des infrastructures ainsi que de facteurs régionaux.

3. Organisation

Sauf arrangements contraires avec la FECH, le règlement SWISS BREED CLASSIC du 01.06.2017 s'applique. Servent également de base:

- Programme d'élevage et réglementation du livre généalogique ainsi que modalités d'application en vigueur
- Règlement test en terrain en vigueur

Date: après le dernier test en terrain (si possible au moins 10 jours après celui-ci).

4. Tâches particulières de l'organisateur

La Swiss Breed Classic SBC est la finale des meilleurs chevaux de trois ans du test en terrain de la génération concernée dans les disciplines saut en liberté et allures de base; il s'agit donc d'une manifestation à portée nationale. Le programme et la réalisation doivent être à la hauteur de la portée de la manifestation. Il faut en particulier veiller aux points suivants:

- Echange à l'avance avec le secrétariat de la FECH concernant le potentiel de participants, de l'horaire approximatif ainsi que des moyens de publicité et de communication prévus (compte-rendu, photographe, etc.)
- Après la clôture des inscriptions, publication rapide de l'horaire définitif de la manifestation sur la page internet de la FECH et si disponibles sur les sites internet de l'organisateur (avec lien vers la FECH)
- Indications précises dans le programme concernant les infrastructures à disposition et le déroulement de la SBC
- Signalisation suffisante de la manifestation et information des participants sur place

- Déroulement de la manifestation conforme à l'horaire y compris remise des prix immédiatement à la suite
- La mise à disposition de boxes est souhaitable
- Organisation de la sonorisation avec speaker bilingue
- Samaritains présents sur place, vétérinaire et maréchal disponibles sur appel
- Les 30% des participants sont classés, au minimum les 3 premiers. Pour chaque discipline, les prix (en espèces ou en nature) minimum suivants sont à donner:
 - 1. CHF 250.00
 - 2. CHF 200.00
 - 3. CHF 150.00
 - 4. CHF 100.00
 - 5. au 10. CHF 50.00

Plaques d'écurie et flots à tous les participants

- Remise des prix digne avec une couverture au vainqueur par discipline sponsorisée par la FECH, si possible en intégrant un(e) représentant(e) du comité de la FECH
- Communication aussi large et positive que possible de la manifestation et des résultats avec le soutien du secrétariat de la FECH

sig. Philippe Horisberger, Chef Sport / Hansruedi Häfliger, Président du départ. Elevage

Avenches, le 20 juin 2017